

*SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL*

**Le vendredi 10 avril 2015 à 19h30**

À la salle communautaire de la municipalité de Duhamel  
1890, rue Principale, Duhamel

---

## Ordre du jour

1. Ouverture de la séance régulière
  - 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 13 mars 2015
  - 1.3
2. Finances
  - 2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de mars 2015
  - 2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de mars 2015
  - 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 26 mars 2015
  - 2.4
3. Période de questions
4. Département de l'Administration
  - 4.1 Correspondance
  - 4.2 Embauche d'un concierge
  - 4.3 Résultat des élections partielles 2015
  - 4.4 Formation sur le comportement éthique pour le nouvel élu
  - 4.5 Mandat de vérification : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2014
  - 4.6 Mandat de vérification- régime de compensation pour la collecte sélective
  - 4.7 Entente de location bâtisse située au 1874, rue Principale
  - 4.8 Offre de services des honoraires professionnels pour plans et devis de la bibliothèque
  - 4.9
  - 4.10
5. Département de l'Hygiène du milieu
  - 5.1 Compte rendu de l'Hygiène du milieu
  - 5.2 Avis de motion : Règlement concernant la cueillette et la disposition des matières résiduelles et remplaçant le règlement 2014-06
  - 5.3 Signature fin de l'entente intermunicipale CDMR
6. Département des Travaux publics
  - 6.1 Compte rendu des Travaux publics
  - 6.2 Plan de remplacement lumières de rues
7. Département de la Sécurité publique
  - 7.1 Compte rendu de la Sécurité publique
  - 7.2 Adoption du règlement numéro 2015-06 et guide d'application pour les services d'incendies lors d'accidents, incendie de tout type de véhicule, pour des non-résidents et modalité d'application pour fin de facturation
  - 7.3 Augmentation de salaire annuelle des pompiers
  - 7.4 Offre d'un bâtiment pour pratique de pompiers
8. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement
  - 8.1 Compte rendu de l'Urbanisme et de l'Environnement
  - 8.2 Avis de motion : règlement sur les nuisances
  - 8.3 Adoption du règlement numéro 2015-04 relatif au comité consultatif d'urbanisme

8.3 Dossier chalets Colibri

9. Département des Loisirs, culture et tourisme

- 9.1 Compte rendu des Loisirs, culture et tourisme
- 9.2 Guide touristique Balade au cœur de la Petite-Nation
- 9.3 Entente relative au Symposium d'art in situ 2015
- 9.4 Entente entre le Centre d'Action culturelle et les artistes du Symposium art in situ
- 9.5 Entente avec l'artiste Jorane dans le cadre des concerts Duhamellois lors du Symposium art in situ

10. Département du Service à la collectivité

- 10.1 Appui au Comité Action municipale de Montpellier
- 10.2

11. Varia

- 11.1 Appui au programme préDEP de la Polyvalente Louis-Joseph-Papineau
- 11.2 Proclamation de la semaine nationale de la Santé mentale
- 11.3 Souper au profit du Club de motoneige les Maraudeurs inc.

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

**À une séance régulière tenue le 10 avril 2015 à 19h30 à la salle communautaire de la municipalité de Duhamel, sous la présidence de monsieur David Pharand, maire**

**Sont présents:**

Messieurs Daniel Berthiaume  
Noël Picard  
Gaëtan Lalande  
Gilles Payer

**Sont absents avec motivation:**

Madame Doris Larose  
Monsieur Michel Longtin

Secrétaire d'assemblée: Madame Claire Dinel, directrice générale

---

**ORDRE DU JOUR**

---

**1. 15-04-17689 Ouverture de la séance**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La séance régulière soit ouverte à 19h37.

**Adoptée.**

**1.1 15-04-17690 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

L'ordre du jour soit accepté en laissant les « varia » ouverts.

**Adoptée.**

### **1.2 15-04-17691 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La lecture du procès-verbal de la séance régulière du 13 mars 2015 soit exempté et que ledit procès-verbal soit adopté.

**Adoptée.**

## **2. FINANCES**

### **2.1 15-04-17692 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de mars 2015**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

La lecture des comptes du mois de mars 2015 au montant de 126 741,13\$ qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 18358 au no 18430, les prélèvements no 3823 à 3861 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 537,83\$ soit exemptée et le maire et la directrice générale sont autorisés à en faire le paiement.

**Que,**

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

**Adoptée.**

### **2.2 Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de mars 2015**

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de mars est déposé pour une dépense totale de 40 507,75 \$ pour considération au Conseil. Ce montant inclut les rétroactifs applicables au 1<sup>er</sup> mai 2014.

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de mars 2015.

*Claire Diné, dir.*

Claire Diné, dir.-gén.

### **2.3 15-04-17695 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 26 mars 2015**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le rapport des revenus et dépenses au 26 mars 2015 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

**Adoptée.**

### **3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

### **4. ADMINISTRATION**

#### **4.1 Correspondance**

\*\*\*Le détail de la correspondance du mois d'avril 2015 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 10 avril 2015»

#### **4.2 15-04-17696 Embauche d'un concierge**

**CONSIDÉRANT** le départ à la semi-retraite de madame Roselyne Bernard en date du 10 avril 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** madame Sylvie Rose a posé sa candidature au poste de concierge;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la recommandation de la directrice générale et retient la candidature de madame Sylvie Rose qui débutera le 13 avril 2015 à titre de concierge selon la classe 2, échelon 1 pour une période de probation de 675 heures, conformément à la convention collective en vigueur.

**Adoptée.**

#### **4.3 Résultat des élections partielles 2015**

Le résultat des élections partielles 2015 est publié et monsieur Noël Picard est élu par acclamation au siège numéro 6 et assermenté depuis le 7 avril 2015. Il entre en fonction dès son assermentation.

#### **4.4 15-04-17697 Formation sur le comportement éthique pour un nouvel élu**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil autorise monsieur Noël Picard, nouvellement élu par acclamation lors de l'élection partielle de 2015 à participer à une formation sur les comportements d'éthique offerte par la Fédération québécoise des municipalités du Québec ainsi que par le délégué régional du ministère des Affaires municipales le 23 mai prochain à la municipalité de St-Valentin.

**Que,**

La dépense de la formation au montant de 275\$ soit déboursée à même le budget.

**Et que,**

Les frais inhérents à ce déplacement soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Adoptée.**

#### **4.5 15-04-17698 Mandat de vérification : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2014**

**ATTENDU QUE** dans le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, la municipalité doit présenter pour l'année 2014, une déclaration de reddition de compte attestée par un vérificateur externe;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate monsieur Christian Gratton CPA auditeur CMA, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc., à attester l'usage des compensations pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2014.

**Adoptée.**

#### **4.6 15-04-17699 Mandat de vérification – régime de compensation pour la collecte sélective**

**ATTENDU QUE** dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective, la municipalité doit présenter pour l'année 2014, une déclaration de reddition de compte attestée par un vérificateur externe;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate monsieur Christian Gratton, CPA auditeur CMA de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc., à préparer la reddition de compte dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective pour 2014.

**Adoptée.**

#### **4.7 15-04-17700 Entente de location de la bâtisse située au 1874, rue Principale**

**ATTENDU QUE** la bâtisse située au 1874, rue Principale à Duhamel est à louer présentement;

**ATTENDU** l'intérêt patrimonial pour ce bâtiment qui doit être préservé;

**ATTENDU QUE** les membres du Conseil juge opportun que ce bâtiment soit mis à la disponibilité de la population;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Monsieur le maire, David Pharand et madame la directrice générale, Claire Dinel soient autorisés à négocier une entente entre le propriétaire monsieur Ion Aimers et la municipalité de Duhamel pour la location de la bâtisse située au 1874, rue Principale pour une durée de trois ans.

**Adoptée.**

#### **4.8 15-04-17701 Offre de services en architecture pour la bibliothèque**

**ATTENDU** la résolution numéro 15-03-17663 à l'effet que la bibliothèque est incluse dans les projets d'immobilisation du programme TECQ;

**ATTENDU QUE** les services d'un architecte est nécessaire pour l'élaboration de plans à la rénovation de la bibliothèque;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil autorisent l'engagement de la firme Lapalme et Rheault pour l'élaboration d'un plan d'accompagnement, la préparation de l'appel d'offres et la surveillance des travaux au montant de 8680\$ + taxes.

**Adoptée.**

### **5. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **5.1 Compte rendu de l'Hygiène du milieu**

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de l'Hygiène du milieu.

#### **5.2 Avis de motion : Règlement concernant la cueillette et la disposition des matières résiduelles et remplaçant le règlement 2014-06**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Daniel Berthiaume de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement ayant pour but d'adopter un nouveau règlement concernant la cueillette et la disposition des matières résiduelles et remplaçant le règlement 2014-06. Il y aura dispense de lecture.

#### **5.3 15-04-17702 Signature fin de l'entente intermunicipale CDMR**

**ATTENDU** la résolution numéro 15-02-17644 stipulant la fin de l'entente intermunicipale entre les municipalités de Montpellier, Chénéville, Lac-Simon et Duhamel;

**ATTENDU QUE** suite à une rencontre entre les parties impliquées dans l'entente intermunicipale, les directeurs généraux ont recommandé la date de fin de l'entente au 31 mars 2016;

**ATTENDU QU'**une analyse a été faite par des professionnels établissant les parts de l'actif et le passif entre les parties impliquées dans l'entente;

**ATTENDU QU'**une firme d'évaluation sera engagée pour évaluer les biens inclus dans l'entente notamment pour le matériel roulant;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal autorisent la signature de fin d'entente au 31 mars 2016;

**Et qu',**

Une firme d'évaluation soit engagée pour l'évaluation des biens inclus dans l'entente intermunicipale;

**Et que,**

Le partage des coûts de l'actif soit réparti selon le pourcentage d'investissement par véhicule par Municipalité;

**Adoptée.**

## **6. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

### **6.1 Compte rendu des Travaux publics**

Monsieur David Pharand donne le compte rendu des travaux publics.

### **6.2 15-04-17703 Plan de remplacement de lumières de rues**

**ATTENDU** l'admissibilité au programme de soutien aux projets d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec pour le remplacement des lumières de type « standard » haute pression par des lumières de type « DEL »;

**ATTENDU QUE** le remplacement des lumières sera échelonné sur deux ans;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil municipal approuvent le plan de remplacements de lumières de rues sur deux ans proposé par la direction;

**Et que,**

Les membres acceptent la soumission de Duhamel électrique Inc. au montant de 500\$ par lumières + taxes incluant les frais d'installation pour 17 lumières en 2015 et selon le plan de remplacement sur deux ans.

**Et que,**

La dépense sera financée à partir du compte GL- fonds d'immobilisation 03-31000-000.

**Adoptée.**

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **7.1 Compte rendu de la Sécurité publique**

Monsieur Gaëtan Lalande donne le compte rendu de la Sécurité publique.

### **7.2 15-04-17704 Adoption du règlement numéro 2015-06 et guide d'application pour les services d'incendies lors d'accidents, incendie de tout type de véhicule, pour des non-résidents et modalité d'application pour fin de facturation**

**Attendu qu'**avis de motion a été présenté lors de l'assemblée ordinaire du 13 février 2015 ;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel adopte le règlement numéro 2015-06 et guide d'application pour les services d'incendies lors d'accidents, incendie de tout type de véhicule, pour des non-résidents et modalité d'application pour fin de facturation;

**Et que,**

Ce règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme-ci au long reproduite;

**Adoptée.**

### **7.3 15-04-17705 Augmentation de salaire annuel des pompiers**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil municipal autorise la majoration du salaire annuel des pompiers volontaires de 2,25% applicable à partir du 1<sup>er</sup> mai 2015.

**Adoptée.**

### **7.4 Offre d'un bâtiment pour pratique de pompiers**

Ce point est reporté à une prochaine assemblée. Un effort sera fait afin de protéger un aspect patrimonial de ce bâtiment étant le premier bureau de poste.

## **8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **8.1 Compte rendu de service d'Urbanisme et environnement**

Monsieur David Pharand donne le compte rendu du service d'Urbanisme et l'Environnement.

### **8.2 Avis de motion : règlement relatif aux nuisances**

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Gaëtan Lalande de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement ayant pour but d'adopter un nouveau règlement relatif aux nuisances. Il y aura dispense de lecture.

### **8.3 15-04-17706 Adoption du règlement numéro 2015-04 relatif au comité consultatif d'urbanisme**

**Attendu qu'**avis de motion a été présenté lors de l'assemblée ordinaire du 13 février 2015 ;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel adopte le règlement numéro 2015-04 relatif au comité consultatif d'urbanisme remplaçant le règlement numéro 2004-014;

**Et que,**

Ce règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme-ci au long reproduite.

**Adoptée.**

#### **8.4 15-04-17707 Dossier chalets Colibri**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire des chalets Colibri ayant pour adresse 4038, 4042, 4046, 4050 et 4054 ch. Du Lac Gagnon Ouest a déposé une demande aux membres du Conseil afin de faire reconnaître ses cinq chalets précités en droits acquis quant à un usage de résidence de tourisme;

**CONSIDÉRANT QUE** les chalets Colibri sont reconnus par Tourisme Québec pour les trois chalets soit le 4042, 4046 et 4050 pour un maximum de quatre chambres conformément à la réglementation municipale à des fins de résidences de tourisme;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis légal a été demandé à l'avocat Me Délisle concernant la situation précitée;

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire souhaite obtenir l'opinion juridique reçue de l'avocat;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil maintiennent la décision de la direction générale dans sa lettre du 18 février 2015 à l'effet de ne pas reconnaître les droits acquis pour les deux chalets additionnels quant à un usage de résidence de tourisme tel que demandé dans la lettre du propriétaire datée du 18 janvier 2015.

**Et que,**

Les membres du Conseil déclinent la demande du propriétaire des chalets au Colibri à l'effet de lui soumettre l'opinion juridique reçue de Me Délisle concernant la reconnaissance des droits acquis des cinq chalets Colibri.

**Adoptée.**

### **9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

#### **9.1 Compte rendu du service des Loisirs, culture et tourisme**

Ce sujet est reporté au mois de mai pour le service des Loisirs, culture et tourisme.

#### **9.2 15-04-17708 Guide touristique Balade au cœur de la Petite-Nation**

**ATTENDU QUE** le guide touristique Balade au cœur de la Petite-Nation sera distribué à nouveau cette année dans la région de la Petite-Nation;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil municipal autorise l'achat de publicité dans le guide touristique « Balade au cœur de la Petite-nation » publié par l'Imprimerie Léonard au montant de 300\$+ taxes.

**Adoptée.**

### **9.3 15-04-17709 Entente relative au Symposium d'art in situ 2015**

**ATTENDU QUE** le Symposium d'art in situ se tiendra du 29 août au 6 septembre 2015 dans la municipalité de Duhamel;

**ATTENDU QU'**une entente est nécessaire pour définir le rôle et les responsabilités du promoteur et de la Municipalité;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil municipal autorise monsieur le maire, David Pharand et la directrice générale, madame Claire Diné à signer l'entente entre la Municipalité et le Centre d'Action culturelle (CACP) pour la tenue de l'événement la première semaine du mois de septembre 2015.

**Adoptée.**

### **9.4 15-04-17710 Entente entre le Centre d'Action culturelle, les artistes et la Municipalité du Symposium art in situ**

**CONSIDÉRANT QU'**une entente est nécessaire pour établir les responsabilités entre le Centre d'Action culturelle, les artistes et la Municipalité lors du symposium art in situ qui se déroulera du 29 août au 6 septembre 2015;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Qu',**

Les membres du Conseil autorisent autorise monsieur le maire, David Pharand et la directrice générale, madame Claire Diné à signer une entente entre le Centre d'Action culturelle, les artistes et la Municipalité.

**Adoptée.**

### **9.5 15-04-17711 Entente avec l'artiste Jorane- Concert du 6 septembre 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** l'artiste Jorane se produira dans l'église de Duhamel le 6 septembre 2015 dans le cadre des concerts duhamellois lors du symposium Art in situ;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil autorisent la signature d'une entente entre les parties au montant de 2000\$ + taxes pour la prestation de concert avec l'artiste Jorane.

**Adoptée.**

## **10. SERVICES À LA COLLECTIVITÉ**

### **10.1 15-04-17712 Appui au comité Action municipale de Montpellier**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité Action Montpellier a obtenu une subvention auprès du Fonds de lutte à la pauvreté du CLD Papineau ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette subvention permettra à nos citoyens les moins fortunés à combattre la pauvreté sous toutes ses formes;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Le Conseil Municipal de Duhamel appuie le Comité Action Montpellier et lui fait part de son intention de devenir partenaire dans le projet de lutte contre la pauvreté ;

**Et que,**

Le maire, monsieur David Pharand soit responsable de ce dossier auprès du Comité Action Montpellier.

**Adoptée.**

## **11. VARIA**

### **11.1 15-04-17713 Reconnaissance du programme préDEP de la Polyvalente Louis-Joseph-Papineau**

**CONSIDÉRANT QUE** des élèves du programme préDEP de la Polyvalente Louis-Joseph-Papineau ont remis les armoiries de Duhamel grand format sur plaque de bois à la Municipalité;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil autorisent qu'un don au montant de 100\$ soit remis à la Polyvalente Louis-Joseph-Papineau pour le programme préDEP;

**Et qu',**

Une lettre de félicitations soit acheminée aux élèves du programme préDEP.

**Adoptée.**

### **11.2 15-04-17714 Proclamation de la semaine nationale de la Santé mentale**

**CONSIDÉRANT QUE** la Semaine de la santé mentale se déroule **du 4 au 10 mai** et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit* » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement ;

**CONSIDÉRANT** les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

**CONSIDÉRANT** le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent cette campagne;

**Par conséquent,**

Les membres du Conseil municipal proclament par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Duhamel et invitent tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

**Adoptée.**

**11.3 15-04-17715 Souper au profit du Club de motoneige les Maraudeurs inc.**

**ATTENDU QU'**un vin et fromages sera organisé au profit du Club de motoneige les Maraudeurs inc. le 23 mai 2015 prochain dès 17h30 à Lac-des-Plages;

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

Les membres du Conseil autorisent l'achat de trois billets pour le souper vin et fromages qui aura lieu le 23 mai prochain à Lac-des-Plages au profit du Club de motoneige les Maraudeurs inc. pour une dépense de 135\$.

**Adoptée.**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. 15-04-17716 Fermeture de l'assemblée**

Il est **résolu** à l'unanimité

**Que,**

L'assemblée se termine à 20h40.

**Adoptée.**

---

David Pharand  
Maire

---

Claire Diné, gma  
Directrice générale